

**RÉPUBLIQUE
FRANCAISE**DÉPARTEMENT
DE HAUTE-LOIRE**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL SYNDICAL DU SYMPTTOM de
Monistrol-sur-Loire**

Séance du 24 Octobre 2024

Nombre Membres

En exercice : **18**Présents :**12 Titulaires**Pouvoirs :**1**Votants :**13 Pour****0 Contre****0 Abstentions**Date de la convocation :
17 Octobre 2024**Délibération n°
2024.10.51****L'an deux mil vingt-quatre et le vingt-quatre octobre**

A 15h00, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Monistrol sur Loire sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LYONNET

Présents : Philippe GESSEN, Jean-Paul LYONNET, Eric DUBOUCHET, Daniel FAVIER, Gilles KACZMAREK, Jean-Pierre SABATIER, André DEFAY, David SALQUE-PRADIER, Denis THOUMY, Laurent DUPLOMB, Frédéric GIMBERT, Michel CHAPUIS.

Absents représentés et ont donné pouvoirs :

Roland LONJON a donné pouvoir à Frédéric GIMBERT.

Absents : Yves BRAYE, Bernard SOUVIGNET, Frédéric GIRODET, Didier PINOT, Elisabeth ROYON.

**LANCEMENT MARCHÉ TRANSPORT DES ENCOMBRANTS
DES DECHETTERIES DE LA CCMVR ET DE LA CCDS**

Le marché pour le transport des encombrants et des plastiques des déchetteries gérées par le SYMPTTOM a été dénoncé et s'arrêtera au 31/01/25.

Il est proposé de relancer un marché en MAPA pour le transport vers le site de Monistrol/Loire avec un seul lot encombrants (la benne plastiques souples sera supprimée car aucun prestataire ne répond pour son recyclage et va à l'enfouissement). Ce marché sera d'une durée de 7 mois du 01/02 au 31/08/25 afin de coïncider avec la consultation du marché global du bas de quai des déchetteries.

Le Comité Syndical après en avoir délibéré,

- **D'APPROUVER** l'élaboration des Dossiers de Consultation des Entreprises (DCE) en ce sens,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à mettre en œuvre une consultation sur les bases ci-dessus évoquées, en vue de la passation d'un marché pour le transport

des encombrants des déchetteries de la CCMVR et de la CCDS gérées par le SYMPTTOM.

- **D'HABILITER à l'unanimité** Monsieur le Président à engager toutes démarches à prendre toutes décisions et à signer tous documents nécessaires à l'exécution des présentes dispositions et d'inscrire les crédits correspondants au budget du SYMPTTOM.

POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE

Le Président

SYMPTTOM
26, Rue des Malakans / Bât. 1 - Tour d'Etoile
43120 MONESTROL SUR LOIRE
04 71 75 57 57



Jean-Paul LYONNET